

# Alerte certification en durabilité

JUILLET 2021

## Rôle du CPA quant à l'expression d'une assurance par des tiers à l'égard de l'information relative à la durabilité

### Pourquoi lire ce bulletin?

Un nombre croissant d'entités fournissent des informations sur leur durabilité ou sur leur performance environnementale, sociale et de gouvernance (ESG). Plusieurs facteurs expliquent ce phénomène, notamment la demande croissante des investisseurs et autres parties prenantes et les nouvelles exigences réglementaires. La pandémie de COVID-19 a donné lieu à une attention accrue sur les facteurs de durabilité comme les changements climatiques, la santé et la sécurité des employés, l'équité sociale, et la diversité et l'inclusion.

Plusieurs organismes publient déjà des cadres et des recommandations sur l'information relative à la durabilité. Toutefois, aucun ensemble de normes n'a réussi à s'imposer à l'échelle mondiale, ce qui a donné lieu à la présentation d'informations incohérentes relativement à la durabilité et à des interrogations quant à l'utilité, à la comparabilité et à la fiabilité de ces informations. Partout dans le monde, on appelle à une convergence dans ce domaine, et la proposition de l'IFRS Foundation de créer un conseil des normes internationales d'information sur la durabilité (IFRS Foundation, 2020) est soutenue par les investisseurs et les milieux d'affaires et de réglementation.

À l'heure actuelle, le degré de détail de l'information relative à la durabilité varie selon les régions, les secteurs d'activité et les entités. D'après un récent sondage de KPMG, le Canada figure parmi les 10 pays et territoires où les taux d'information relative à la durabilité sont les plus élevés au monde.

Source : [\*The Time Has Come: The KPMG Survey of Sustainability Reporting 2020\*](#)

Alors que le contexte de la durabilité évolue, que la communication de l'information s'intensifie et que l'élan de normalisation se renforce, il est essentiel que les fournisseurs de services de certification demeurent au fait des répercussions sur les activités commerciales de leurs clients et sur leurs besoins en matière de certification. Nous sommes d'avis que la demande pour des services de certification indépendante continuera d'augmenter dans l'avenir, puisque les entités cherchent à accroître la crédibilité de leur information relative à la durabilité. Entre autres choses, les fournisseurs de services de certification peuvent également être appelés :

- à évaluer les processus et les contrôles d'une entité concernant l'information relative à la durabilité;
- à donner des conseils sur les obligations de conformité relatives à la durabilité et sur des approches de présentation de l'information appropriées et alignées sur les attentes des parties prenantes.

Dans le présent bulletin, vous en apprendrez davantage sur :

- l'information relative à la durabilité :
  - les approches,
  - les tendances;
- le virage vers des normes internationales sur la durabilité;
- l'assurance à l'égard de l'information relative à la durabilité :
  - les responsabilités actuelles de l'auditeur concernant l'information relative à la durabilité,
  - la nécessité et la valeur de l'expression d'une assurance par des tiers à l'égard de l'information relative à la durabilité,
  - les types de missions possibles.

## Information relative à la durabilité

### Approches pour la présentation de l'information relative à la durabilité

La présentation de l'information relative à la durabilité englobe diverses approches que peuvent adopter les entités pour faire part de leurs priorités, leurs politiques, leurs programmes et leur performance en ce qui a trait aux enjeux ESG.

Les enjeux ESG comprennent par exemple les suivants :

- **enjeux de gouvernance** : la qualité, l'indépendance et l'obligation de reddition de comptes des membres du conseil d'administration; la surveillance exercée par le conseil à l'égard du rendement et de la rémunération des dirigeants; et la surveillance exercée par le conseil en ce qui concerne la stratégie, la gestion des risques, la performance et la communication de l'information d'entreprise;

- **enjeux environnementaux et sociaux** : les changements climatiques, l'utilisation de l'eau, les relations autochtones, la gestion du capital humain, la diversité et l'inclusion, et la santé et la sécurité.

La présentation de l'information relative à la durabilité est pratiquée par les entités depuis des décennies et elle est pertinente pour un groupe diversifié de parties prenantes, notamment les investisseurs, les consommateurs, les fournisseurs, les employés et les organismes de réglementation.

Les termes « information relative à la durabilité » et « information sur les questions ESG » sont souvent utilisés de façon interchangeable. Aux fins du présent document, nous utiliserons « information relative à la durabilité ».

Les entreprises présentent l'information relative à la durabilité dans plusieurs formats, notamment :

- dans des parties d'un rapport annuel;
- dans des documents déposés auprès des autorités de réglementation<sup>1</sup>;
- dans un rapport autonome sur la durabilité;
- sur le site Web de l'entreprise;
- dans les réponses à un sondage (p. ex., [documents produits dans le cadre du CDP](#)).

L'information relative à la durabilité englobe à la fois des informations qualitatives et quantitatives. Les cadres d'information volontaire habituels utilisés pour préparer ces informations comprennent ceux préparés par :

- le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC);
- le Sustainability Accounting Standards Board (SASB)<sup>2</sup>;
- la Global Reporting Initiative (GRI);
- le Climate Disclosure Standards Board (CDSB);
- l'International Integrated Reporting Council (IIRC)<sup>2</sup>;
- le Carbon Disclosure Project (CDP).

L'[annexe A](#) contient des informations supplémentaires sur ces cadres d'information.<sup>2</sup>

1 Aux termes de la réglementation canadienne sur les valeurs mobilières, les sociétés ouvertes doivent communiquer les informations qui sont significatives pour la prise de décisions par les investisseurs, ce qui inclut celles sur les questions ESG significatives. Les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) ont publié des avis de leur personnel qui fournissent des indications sur divers aspects des questions environnementales et sociales. Pour en savoir plus, consultez la publication [Informations à fournir sur les questions environnementales et sociales : guide d'introduction](#) de CPA Canada.

2 Après la rédaction de la présente publication, le Sustainability Accounting Standards Board (SASB) et l'International Integrated Reporting Council (IIRC) ont fusionné pour former la Value Reporting Foundation.

## Tendances en matière d'information relative à la durabilité

Au Canada et ailleurs dans le monde, des signes importants indiquent que l'information relative à la durabilité gagne en importance. Examinons les points suivants.

- **Demande de la part des investisseurs :**
  - Dans le cadre d'un sondage mené par EY en 2020, 72 % des investisseurs ont indiqué qu'ils effectuaient une évaluation méthodique et structurée des informations ESG (EY, 2020).
  - L'investissement responsable continue de croître rapidement au Canada. Ainsi, les actifs d'investissement responsable sous gestion au 31 décembre 2019 totalisaient 3,2 billions de dollars, ce qui représente une hausse de 48 % sur deux ans (Association pour l'investissement responsable, 2020).
  - De grands investisseurs institutionnels réclament que les sociétés ouvertes accordent une plus grande attention aux questions de développement durable et qu'elles fournissent davantage d'informations à ce sujet (BlackRock [2021], State Street Global Advisors [2020], « Maple 8 »<sup>3</sup> [2020]).
- **Demande au sein des entités :** Les entités utilisent les données sur la durabilité pour fournir un éclairage sur divers aspects de leurs activités, notamment les risques et les occasions en matière de collaboration et l'avantage concurrentiel.
- **Demande de la part de groupes plus larges de parties prenantes :** Des groupes tels que les collectivités, les consommateurs et les gouvernements cherchent à obtenir des informations sur la durabilité pour diverses raisons.
- **Changements apportés à la réglementation :** Au cours des dernières années, les gouvernements, les autorités en valeurs mobilières et les autorités de réglementation financière ont porté une attention accrue à la présentation de l'information relative à la durabilité, comme il est indiqué ci-dessous.

Nous pouvons également voir qu'un accent accru est mis sur les informations à fournir sur la durabilité et les changements climatiques au Canada, comme en témoignent les éléments suivants :

- Les ACVM ont publié l'Avis 51-358 de leur personnel, *Information sur les risques liés au changement climatique*, qui fournit des indications et précise les attentes du personnel en ce qui concerne les informations fournies sur les changements climatiques (Autorités canadiennes en valeurs mobilières, 2019).
- La Banque du Canada et le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) ont lancé un projet pilote sur les scénarios de risque climatique afin de mieux comprendre les risques pour le système financier découlant de la transition vers une économie à faibles émissions de carbone (gouvernement du Canada, 2020a).

<sup>3</sup> Le « Maple 8 » regroupe les chefs de la direction des huit plus importantes caisses de retraite du pays : AIMCo (Alberta Investment Management Corporation), BCI (British Columbia Investment Management Corporation), CDPQ (Caisse de dépôt et placement du Québec), Régime de pensions du Canada (RPC), HOOPP (Healthcare of Ontario Pension Plan), OMERS (Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario), RREO (Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario) et Investissements PSP (régimes de retraite du secteur public).

- La durabilité et l'action climatique sont des piliers du Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19 – les entités qui ont bénéficié du Crédit d'urgence pour les grands employeurs (CUGE) seront tenues de remplir le rapport annuel sur les changements climatiques du Canada (gouvernement du Canada, 2020b).
- Le Groupe de travail sur la modernisation relative aux marchés financiers de l'Ontario a publié un rapport final dans lequel il recommande une approche progressive pour l'adoption d'une portion importante des recommandations du GIFCC (Groupe de travail sur la modernisation relative aux marchés financiers, 2021).

## Vers des normes internationales sur la durabilité

En 2020, l'IFRS Foundation a publié un document de consultation officiel qui portait sur l'information relative à la durabilité et sur la nécessité d'établir des normes internationales d'information relative à la durabilité (IFRS Foundation, 2021b). Les réponses au document de consultation ont permis de confirmer la demande croissante et urgente pour des normes internationales d'information relative à la durabilité ainsi que le soutien des parties intéressées à ce que l'IFRS Foundation participe à l'élaboration de ces normes.

En mars 2021, l'IFRS Foundation a confirmé son intention de créer un conseil des normes internationales sur la durabilité, dont l'objectif serait d'établir des normes visant à améliorer l'uniformité et la comparabilité de l'information relative à la durabilité. Les administrateurs de l'IFRS Foundation ont annoncé que l'orientation stratégique du nouveau conseil sera (IFRS Foundation, 2021a) :

- de se concentrer sur les informations qui sont significatives pour les investisseurs, les prêteurs et les autres créanciers;
- de se concentrer d'abord sur les questions relatives aux changements climatiques, tout en cherchant à répondre aux besoins d'information des investisseurs sur d'autres questions liées à la durabilité;
- de s'appuyer sur les travaux reconnus du GIFCC et sur les travaux du groupe des principaux normalisateurs concernant l'information relative à la durabilité;
- de collaborer avec d'importants normalisateurs afin de fournir une base de référence pour la présentation d'informations uniformes et comparables à l'échelle mondiale concernant la durabilité.

L'annonce officielle de l'établissement d'un nouveau conseil devrait avoir lieu lors de la conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP-26) qui se tiendra en novembre 2021.

En plus de la proposition de l'IFRS Foundation, voici d'autres faits récents d'un point de vue réglementaire :

- La Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis a annoncé la mise sur pied d'un [groupe de travail sur l'application de la loi chargé des questions liées aux changements climatiques et des enjeux ESG](#);
- Le Groupe consultatif européen sur l'information financière (EFRAG) a annoncé [son intention d'établir un ensemble complet de normes d'information relative à la durabilité au sein de l'Union européenne \(UE\)](#).
- L'Organisation internationale des commissions de valeurs (OICV) a annoncé la [création d'un groupe d'experts techniques relevant de son groupe de travail sur la finance durable, qui travaillera en étroite collaboration avec l'IFRS Foundation](#).

## Assurance à l'égard de l'information relative à la durabilité

### Responsabilités actuelles de l'auditeur concernant l'information relative à la durabilité

À l'heure actuelle, au Canada, l'assurance à l'égard de l'information relative à la durabilité est volontaire, et les exigences concernant cette information dans le cadre de l'audit des états financiers sont limitées. La Norme canadienne d'audit (NCA) 720, *Responsabilités de l'auditeur concernant les autres informations*, exige que l'auditeur lise les autres informations<sup>4</sup> et apprécie s'il existe une incohérence significative entre les autres informations et :

- les états financiers; et/ou
- la connaissance qu'il a acquise au cours de l'audit.

L'auditeur doit également rester attentif aux indices suggérant que les autres informations qui ne sont pas liées aux états financiers ou à la connaissance qu'il a acquise au cours de l'audit comportent une anomalie significative.

L'opinion de l'auditeur sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations, et la norme n'exige pas que l'auditeur obtienne des éléments probants au-delà de ce qui est nécessaire pour se former une opinion sur les états financiers.

De plus, dans les cas où l'information relative à la durabilité est incluse dans des documents autres que le rapport annuel de l'entité, l'auditeur n'a aucune responsabilité à l'égard de cette information dans le cadre de l'audit des états financiers.

### ASSURANCE LIMITÉE OBLIGATOIRE DANS L'UNION EUROPÉENNE

En avril 2021, la Commission européenne a proposé la directive relative à la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises (CSRD). La directive vise à exiger une assurance limitée à l'égard de l'information non financière, avant de passer à une assurance raisonnable une fois que les entreprises en auront la capacité. Cela s'appliquerait à toutes les grandes entreprises (qu'elles soient cotées ou non et sans tenir compte du seuil précédemment établi de 500 employés) et à toutes les petites et moyennes entreprises (PME) cotées.

Source : [Questions et réponses : Proposition de directive relative à la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises](#)

<sup>4</sup> « Autres informations » s'entend des informations financières ou non financières (autres que les états financiers et le rapport de l'auditeur sur ces états) contenues dans le rapport annuel d'une entité (NCA 720.12 c)).

## Nécessité et valeur de l'expression d'une assurance par des tiers à l'égard de l'information relative à la durabilité

À mesure que la tendance s'accroît concernant la présentation de l'information relative à la durabilité, la demande augmente pour l'expression d'une assurance par des tiers à l'égard des données et des processus sous-jacents. Les informations disponibles relativement à la durabilité sont très nombreuses, mais les parties prenantes s'inquiètent de la qualité de ces informations. Tout comme l'assurance à l'égard des états financiers, l'assurance exprimée par des tiers à l'égard de l'information relative à la durabilité peut accroître la crédibilité des données et renforcer la confiance des parties prenantes.

Les CPA en cabinet sont connus pour exprimer des opinions sous forme d'assurance à l'égard des informations financières et non financières. Cette expertise, conjuguée aux principes fondamentaux auxquels obéissent les CPA – y compris l'objectivité, l'intégrité et la compétence professionnelle –, leur permet d'être bien placés pour jouer un rôle clé dans l'expression d'une assurance à l'égard de l'information relative à la durabilité. Afin d'aider leurs clients<sup>5</sup> à répondre aux préoccupations liées à l'intégrité de leur information relative à la durabilité, les CPA en cabinet peuvent mettre à profit leur compréhension des processus d'affaires, leur capacité à identifier et à évaluer les risques et les contrôles, ainsi que leur expertise quant à l'application des normes de certification.

Parmi les 250 plus grandes sociétés au monde, la tendance sous-jacente est de 71 % pour les services d'expression d'assurance fournis par des tiers à l'égard des données sur la durabilité.

Source : [The Time Has Come: The KPMG Survey of Sustainability Reporting 2020](#)

L'expression d'une assurance par des tiers peut accroître la confiance des parties prenantes envers les données, les processus et les procédures d'une entité ainsi que la surveillance de ses informations ESG.

### Quels sont les types de missions possibles?

Plusieurs éléments doivent être pris en considération pour déterminer le type de mission qui répondra le mieux aux besoins de l'utilisateur (direction, actionnaires, etc.). La nature de la mission détermine le niveau d'assurance requis, les travaux à effectuer, l'étendue des procédures mises en œuvre et le coût de la mission.

#### ***Pas encore prêt pour une mission de certification? Envisagez une évaluation de l'état de préparation de votre organisation***

Les CPA peuvent effectuer des évaluations de l'état de préparation pour leurs clients. Ces évaluations peuvent permettre à l'entité d'obtenir le point de vue d'un tiers quant à la question de savoir, par exemple, si les éléments suivants constituent le fondement d'une mission de certification :

- application d'un référentiel d'information en matière de durabilité;
- présentation des indicateurs clés de la performance et de l'information relative à la durabilité;
- présentation des processus et des contrôles internes connexes.

Une évaluation de l'état de préparation est considérée comme une mission de services-conseils ou de consultation; aucune assurance n'est fournie.

<sup>5</sup> Les CPA en cabinet sont tenus d'adhérer aux règles de déontologie, y compris les exigences en matière d'indépendance, et doivent les examiner avant d'accepter une mission.

### Mission de certification

Dans le cadre d'une mission de certification, le professionnel en exercice cherche à obtenir des éléments probants suffisants et appropriés en vue d'exprimer une opinion (ou une conclusion) visant à accroître le niveau de confiance des utilisateurs visés quant au résultat d'une évaluation ou d'une mesure de l'**objet considéré** au regard de **critères**.

L'expression d'une assurance à l'égard de l'information relative à la durabilité correspondrait le plus souvent à une mission d'attestation, conformément à la Norme canadienne de missions de certification (NCMC) 3000, *Missions d'attestation autres que les audits ou examens d'informations financières historiques*<sup>6,7</sup>. Dans le cadre d'une mission d'attestation, la partie responsable (souvent la direction) est chargée de mesurer et évaluer l'objet considéré au regard des critères et, le cas échéant, de faire une déclaration ou une assertion publique en ce qui concerne sa mesure ou son évaluation de l'objet considéré.

Par exemple, dans une mission d'attestation portant sur l'information relative à la durabilité, la direction ou un expert de son choix évalue la performance de l'entité en matière de développement durable au regard des critères retenus, et elle prépare une déclaration au sujet du résultat de l'évaluation. Le professionnel en exercice fait ensuite rapport sur cette déclaration.

L'assurance exprimée à l'égard de différents types d'informations non financières, y compris l'information relative à la durabilité, peut être décrite comme une information externe élargie (IEE). En avril 2021, le projet de certification du Conseil des normes internationales d'audit et d'assurance (IAASB) sur l'IEE a permis d'élaborer des **indications** ne faisant pas autorité qui appuient l'application de la norme ISAE<sup>8</sup> 3000 (révisée) aux missions de certification visant l'IEE. Ces indications ont pour objet de remédier à dix difficultés que les parties prenantes ont dit rencontrer souvent lors de la réalisation de missions de certification visant des informations non financières, comme l'application des compétences et des capacités appropriées ou encore l'exercice de l'esprit critique et du jugement professionnel. Elles peuvent être appliquées aux missions de certification visant l'IEE afin :

- de renforcer l'influence de ces missions sur la qualité de l'IEE;
- d'accroître la confiance envers les rapports de certification qui en découlent;
- d'accroître la crédibilité de l'IEE de sorte que les utilisateurs visés la considèrent digne de confiance et puissent s'y fier.

6 Une mission de certification autre que l'audit ou l'examen d'informations financières historiques peut également être réalisée à titre de mission d'appréciation directe conformément à la NCMC 3001, *Missions d'appréciation directe*. Aux fins du présent document, nous supposons que le certificateur a choisi de réaliser la mission à titre de mission d'attestation en vertu de la NCMC 3000. Pour en savoir plus sur les missions d'attestation et les missions d'appréciation directe, veuillez consulter la foire aux questions de CPA Canada à l'intention des auditeurs, intitulée [Ce que vous devez savoir au sujet des missions d'attestation et des missions d'appréciation directe](#).

7 La NCMC 3410, *Missions de certification des bilans des gaz à effet de serre*, porte sur les missions de certification visant la délivrance d'un rapport sur le bilan des gaz à effet de serre d'une entité.

8 Norme internationale de missions d'assurance (International Standard on Assurance Engagements).



### **Assurance raisonnable par rapport à assurance limitée**

Un professionnel en exercice peut exécuter deux types de missions de certification : une mission d'**assurance raisonnable** ou une mission d'**assurance limitée**.

La nature, le calendrier et l'étendue des procédures mises en œuvre dans une mission d'assurance limitée sont moindres que dans une mission d'assurance raisonnable, mais sont planifiés de manière à obtenir un niveau d'assurance qui, selon le jugement professionnel du professionnel en exercice, est valable.

À l'heure actuelle, au Canada et à l'échelle internationale, la plupart des entités qui obtiennent une assurance de tiers à l'égard de l'information relative à la durabilité optent pour une assurance limitée à l'égard de mesures spécifiques contenues dans leurs rapports. Au fur et à mesure que les informations présentées relativement à la durabilité seront intégrées dans les rapports financiers courants, et que les exigences réglementaires deviendront réalité, les attentes et les meilleures pratiques en matière de services de certification évolueront aussi.

### **Mission de procédures convenues**

Les professionnels en exercice ont également le choix de réaliser une mission conformément à la Norme canadienne de services connexes (NCSC) 4400, *Missions de procédures convenues*. Dans une mission de procédures convenues, aucune assurance n'est fournie. Le professionnel en exercice convient avec le donneur de mission (par exemple, la direction) des procédures à mettre en œuvre, met en œuvre les procédures convenues et communique dans son rapport les procédures mises en œuvre et les constatations qui en découlent, y compris les écarts relevés, le cas échéant.

### **Comparaison des types de missions**

Le tableau qui suit indique les principales différences entre les types de missions disponibles.

<b>Élément de la mission</b>	<b>Assurance raisonnable</b>	<b>Assurance limitée</b>	<b>Procédures convenues</b>
<b>Niveau d'assurance</b>	Le niveau d'assurance est élevé, mais non absolu.  Par exemple, un audit d'états financiers est une mission d'assurance raisonnable.	Le niveau d'assurance est moins élevé que celui obtenu dans une mission d'assurance raisonnable, mais il permet quand même d'accroître la confiance des utilisateurs visés envers l'objet considéré sur lequel porte le rapport.  Par exemple, un examen d'états financiers est une mission d'assurance limitée.	Aucune assurance n'est fournie.

Élément de la mission	Assurance raisonnable	Assurance limitée	Procédures convenues
<b>Rapport du professionnel en exercice</b>	Le rapport du professionnel en exercice comprend une conclusion positive quant à la question de savoir, par exemple, si l'information sur l'objet considéré est, dans tous ses aspects significatifs, préparée de façon appropriée au regard des critères applicables.	Le rapport du professionnel en exercice comporte une forme négative d'assurance, par exemple quant à la question de savoir si des éléments ont été portés à sa connaissance qui le portent à croire que l'information sur l'objet considéré n'est pas, dans tous ses aspects significatifs, préparée de façon appropriée au regard des critères applicables.	Le rapport du professionnel en exercice inclut les procédures mises en œuvre et les constatations qui en découlent, y compris les écarts relevés dans ces procédures.

Afin de déterminer le type de mission à exécuter, l'entité et le professionnel en exercice peuvent se poser les questions suivantes :

- Quels sont le but et l'objectif de la mission sur l'information relative à la durabilité?
- Qui sont les utilisateurs visés de l'information relative à la durabilité et du rapport du professionnel en exercice qui s'y rapporte?
- Pourquoi les utilisateurs visés souhaitent-ils obtenir une assurance à l'égard de l'information relative à la durabilité ou exigent-ils d'obtenir une telle assurance?
- Quels sont les risques potentiels associés à une anomalie ou à une omission dans l'information relative à la durabilité?
- A-t-on une bonne compréhension de l'information relative à la durabilité dont les utilisateurs visés souhaitent ou ont besoin qu'elle soit incluse dans le périmètre de la mission?

## Conclusion

La certification est un élément clé de l'évolution du contexte mondial de l'information relative à la durabilité. Les certificateurs ont la possibilité de jouer un rôle plus important en vue d'accroître la confiance envers les données sur le développement durable que les entités communiquent et d'identifier les occasions d'amélioration. Étant donné que l'utilisation de l'information relative à la durabilité continue d'évoluer, il est essentiel que les professionnels en certification se concentrent sur l'incidence de ces changements sur les besoins actuels et futurs de leurs clients.

## Autres ressources disponibles

### Références

- Association pour l'investissement responsable. (2020). [Rapport de tendances de l'investissement responsable canadien 2020](#).
- Autorités canadiennes en valeurs mobilières. (2019). [Avis 51-358 du personnel des ACVM, Information sur les risques liés au changement climatique](#).
- BlackRock. (2021). [Larry Fink's 2021 letter to CEOs](#).
- British Columbia Investment Management Corporation. (25 novembre 2020). [Les chefs de la direction des huit plus importants gestionnaires de placements de régimes de retraite canadiens lancent un appel aux entreprises et aux investisseurs à favoriser une croissance économique durable et inclusive](#).
- EY. (22 juillet 2020). [How will ESG performance shape your future?](#)
- Gouvernement du Canada. (11 mai 2020b). [Le premier ministre annonce de nouvelles mesures de soutien aux entreprises afin d'aider à protéger les emplois canadiens](#).
- Gouvernement du Canada. (16 novembre 2020a). [La Banque du Canada et le BSIF lancent un projet pilote sur des scénarios de risques liés aux changements climatiques](#).
- Groupe de travail sur la modernisation relative aux marchés financiers. (Janvier 2021). [Groupe de travail sur la modernisation relative aux marchés financiers : Rapport final](#).
- IFRS Foundation. (8 mars 2021a). [IFRS Foundation Trustees announce strategic direction and further steps based on feedback to sustainability reporting consultation](#).
- IFRS Foundation. (30 septembre 2020). [IFRS Foundation Trustees consult on global approach to sustainability reporting and on possible Foundation role](#).
- IFRS Foundation. (2021b). [Sustainability-related Reporting](#).
- State Street Global Advisors. (28 janvier 2020). [CEO's Letter on our 2020 Proxy Voting Agenda](#).

### Ressources de CPA Canada sur la durabilité

- [Durabilité : Aperçu des tendances et des référentiels d'information en la matière \[webinaire\]](#) (sur demande).
- [Informations à fournir sur les questions environnementales et sociales : guide d'introduction \[PDF\]](#) (août 2020).
- [Information relative aux changements climatiques et prise de décisions : Ressources](#).
- [Page de ressources sur la certification en durabilité](#).

### Autres ressources

- [American Institute of CPAs \(AICPA\) – Sustainability Reporting and Assurance.](#)
- [Center for Audit Quality \(CAQ\) – Auditors & ESG Information.](#)
- [International Auditing and Assurance Standards Board \(IAASB\) – Indications ne faisant pas autorité sur l'application de la norme ISAE 3000 \(révisée\) aux missions d'assurance visant l'information externe élargie](#) (en anglais) (avril 2021).
- [International Federation of Accountants \(IFAC\) – Ressources intégrées en matière d'information](#) (en anglais).

## Commentaires

Nous vous prions de faire parvenir vos commentaires sur le présent bulletin, ou vos suggestions pour les prochains, à :

### Amy Yacyshyn, CPA

Directrice de projets, Information et certification en durabilité

Recherche, orientation et soutien

Comptables professionnels agréés du Canada

277, rue Wellington Ouest

Toronto (Ontario) M5V 3H2

Courriel : [ayacyshyn@cpacanada.ca](mailto:ayacyshyn@cpacanada.ca)

## Annexe A – Référentiels d'information en matière de durabilité couramment utilisés et recommandations<sup>9</sup>

### Référentiels d'information en matière de durabilité couramment utilisés et recommandations

#### Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC)

Ensemble de recommandations qui fournissent un cadre permettant de déterminer et de communiquer les conséquences, pour les émetteurs, de différents risques et occasions liés aux changements climatiques.

Il y a quatre catégories d'informations dont la communication est recommandée :

- gouvernance;
- stratégie;
- gestion des risques;
- mesures et objectifs.

Bien que les utilisateurs des recommandations ne soient pas explicitement définis, les organisations sont encouragées à présenter les recommandations dans leurs documents financiers généraux publiés annuellement.

#### Global Reporting Initiative (GRI)

Ensemble de normes sectorielles et générales (qualitatives et quantitatives) qui couvrent trois volets de la durabilité :

- économie;
- environnement;
- social.

Les normes de la GRI visent à faciliter la présentation de l'information utile à un vaste éventail d'utilisateurs, notamment les investisseurs, les entreprises, les décideurs, la société civile, les employés et les clients.

#### Sustainability Accounting Standards Board (SASB)

Normes sectorielles (qualitatives et quantitatives) qui couvrent cinq volets de la durabilité :

- environnement;
- capital social;
- capital humain;
- modèle d'affaires et innovation;
- leadership et gouvernance.

Les normes du SASB visent à faciliter la présentation de l'information utile aux investisseurs, aux prêteurs et aux autres créanciers aux fins de la prise de décisions d'investissement.

#### Climate Disclosure Standards Board (CDSB)

Le référentiel du CDSB établit une méthode pour la communication d'informations environnementales dans les documents généraux.

Les destinataires visés de l'information communiquée au moyen de ce référentiel sont les investisseurs et d'autres utilisateurs principaux de l'information financière générale.

<sup>9</sup> L'information figurant dans ce tableau a été adaptée à partir de la publication [Reporting on enterprise value: Progress towards a comprehensive corporate reporting system](#) (annexe 5).

## Référentiels d'information en matière de durabilité couramment utilisés et recommandations

### International Integrated Reporting Council (IIRC)

Le référentiel de l'IIRC établit les principes directeurs et les éléments constitutifs qui régissent le contenu global d'un rapport intégré destiné aux investisseurs.

Il distingue le capital selon six catégories pour donner un aperçu des ressources et des relations touchées qui sont utilisées par une organisation :

- financier;
- manufacturier;
- intellectuel;
- humain;
- social et relationnel;
- naturel.

### Climate Disclosure Project (CDP)

Le CDP supervise le CDSB et soutient les entreprises, les villes et les régions dans le processus de mesure et de gestion des risques environnementaux.

Le CDP recueille des données au moyen d'un sondage annuel, puis attribue une cote aux entreprises et aux villes selon une échelle allant de A à F. Le sondage peut également fonctionner comme une norme *de facto* pour la présentation de l'information environnementale, et les entreprises peuvent inclure leurs réponses au sondage dans leur rapport sur la durabilité.

## AVERTISSEMENT

La présente publication, préparée par Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada), fournit des indications ne faisant pas autorité. CPA Canada et les auteurs déclinent toute responsabilité ou obligation pouvant découler, directement ou indirectement, de l'utilisation de cette publication. Le bulletin *Alerte certification en durabilité* n'est pas publié sous l'autorité du Conseil des normes d'audit et de certification.

© 2021 Comptables professionnels agréés du Canada

Tous droits réservés. Cette publication est protégée par des droits d'auteur et ne peut être reproduite, stockée dans un système de recherche documentaire ou transmise de quelque manière que ce soit (électroniquement, mécaniquement, par photocopie, enregistrement ou toute autre méthode) sans autorisation écrite préalable.

Pour savoir comment obtenir cette autorisation, veuillez écrire à [permissions@cpacanada.ca](mailto:permissions@cpacanada.ca).